

**'DEUXIÈME FORUM PARLEMENTAIRE FRANCO-MAROCAIN :  
CONSOLIDATION D'UN PARTENARIAT EXCEPTIONNEL**

**Compte rendu de la visite de parlementaires marocains en France :  
un outil de concertation et de dialogue interparlementaire**

16-17 avril 2015

Conduites par M. Rachid Talbi El Alami, Président de la Chambre des Représentants, et M. Mohamed Cheikh Biadillah, Président de la Chambre des Conseillers, **des délégations marocaines composées de membres des deux assemblées du Parlement marocain se sont rendues en France pour la tenue, les 16 et 17 avril 2015, du deuxième Forum parlementaire franco-marocain.**

Elles ont été accueillies au Sénat par le Président, M. Gérard Larcher et, à l'Assemblée nationale, par le Président, M. Claude Bartolone, ainsi que par de nombreux parlementaires français.

Outre le Président Larcher, de **nombreux membres du groupe d'amitié** ont participé au Forum, notamment M. Christian Cambon, Président du groupe et Vice-président de la commission des Affaires étrangères, de la défense et des forces armées, M. François Commeinhes, M. Ronan Dantec, Vice-président de la commission du Développement durable, des infrastructures, de l'équipement et de l'aménagement du territoire, M. Jean-Léonce Dupont, Questeur du Sénat, et M. Charles Guené, Vice-président de la commission des Finances, Mme Annie Guillemot, Mme Christiane Kammermann, Vice-présidente du groupe, M. Claude Kern, Mme Bariza Khiari, Vice-présidente, MM. Jean-Yves Leconte et Philippe Leroy, Mme Michelle Meunier, Mme Catherine Morin-Desailly, Secrétaire du groupe d'amitié et Présidente de la commission de la Culture, de l'éducation et de la communication, M. Jackie Pierre, Secrétaire du groupe d'amitié et Secrétaire du Sénat, M. Jean-Vincent Placé, Vice-président du groupe d'amitié et Président du groupe Écologiste, et M. Jean-Pierre Vial.

Les parlementaires des quatre assemblées, représentant les diverses sensibilités politiques de leurs pays respectifs, se sont exprimés sur des sujets majeurs d'intérêt commun

regroupés autour de **deux thèmes** : d'une part, **les enjeux croisés de sécurité et de coopération** (lutte contre le terrorisme ; coopération dans la zone saharo-sahélienne ; cohérence nationale et dialogue interculturel : les ressorts du vivre ensemble), et d'autre part, **les enjeux environnementaux** (dérèglements et transformations climatiques, catastrophes naturelles, énergies renouvelables, désertification).



*Accueil des délégations par M. Gérard Larcher, Président du Sénat*

Les **allocutions d'ouverture** du Forum ont été prononcées successivement par les quatre présidents d'assemblées ou leur représentant, le Président de l'Assemblée nationale étant représenté par Mme Laurence Dumont, Vice-présidente.

M. Gérard Larcher, Président du Sénat, a salué la reprise des relations amicales privilégiées entre la France et le Maroc et le maintien de la diplomatie parlementaire durant la crise qu'a traversé la relation entre les deux pays. Il a rendu hommage au travail des groupes d'amitié, notamment les groupes France-Maroc du Sénat, présidé par M. Christian Cambon, et Maroc-France de la Chambre des Conseillers, présidé par

M. Abderrahim Atmoun, qui ont réalisé un travail de coopération important et continué à « *tisser le fil des relations bilatérales* ».

Il a remercié le Maroc pour le soutien montré à la France lors des attaques de Paris en janvier et a rappelé que « *le Maroc constitue, au sud de la Méditerranée, l'un des maillons forts, sûrs, de la lutte contre le terrorisme* ».

Le Président du Sénat a évoqué ensuite la situation au Mali vis-à-vis duquel le Maroc est un soutien et un partenaire de premier plan pour la stabilité de la région.

Enfin, dans la perspective de la Conférence pour le climat qui se tiendra à Paris en décembre 2015 (COP21), mais aussi de la COP22 qui se déroulera au Maroc en 2016, il a exprimé le vœu que les deux pays marchent « *main dans la main* », en vue de leur réussite. Il a rappelé que le Maroc est un « *pays exemplaire en matière d'énergies renouvelables et peut susciter un effet d'entraînement à l'égard de nombre de pays africains, qui hésitent à prendre des engagements* ».

M. Mohamed Cheikh Biadillah, Président de la Chambre des Conseillers, a souligné que Sa Majesté le Roi Mohammed VI était très attaché aux enjeux sécuritaires du continent africain et que la coopération franco-marocaine devait perdurer dans ce domaine.

Le Président a aussi évoqué le besoin d'une union des pays d'Afrique du Nord bordant la Méditerranée, dans un « *grand Maghreb* », partenaires à la fois dans la région et avec l'Europe.

M. Rachid Talbi El Alami, Président de la Chambre des Représentants, a déploré les attentats et les actes violents, qui ne peuvent en aucun cas être le reflet de l'islam.

Il a lancé un appel à « *coordonner nos politiques dans l'intérêt de nos deux peuples, en matière de sécurité, de protection de l'environnement, de développement de l'Afrique et du Sahel* » mais aussi à la responsabilité de tous les acteurs de la société pour une meilleure sécurité. « *Ce n'est pas l'affaire des seuls gouvernements. L'école, les institutions religieuses, la société civile, les créateurs, tous sont concernés* », a-t-il affirmé.

Partageant la même volonté de renforcer le dialogue et la concertation entre les deux pays, afin de consolider le partenariat exceptionnel entre Paris et Rabat sur les dossiers d'intérêt commun, **les représentants des deux Parlements ont adopté une Déclaration finale à l'issue du Forum.**



Les participants au Forum réunis au Sénat, salle Médicis

## I. Les enjeux croisés de sécurité et de coopération

S'agissant de la **lutte contre le terrorisme**, les parlementaires ont souligné la nécessité d'une intensification du partenariat et d'une approche globale contre ce phénomène. La France et le Maroc partagent une tradition d'ouverture : ils condamnent toutes les formes de radicalisation et d'extrémisme. Paris soutient la stratégie marocaine consistant à promouvoir la tolérance religieuse, assurer le développement social parallèlement au développement économique et renforcer la sécurité. Le sujet de la **formation des imams** a fait l'objet d'échanges nourris : il s'agit de l'une des clefs pour lutter efficacement contre les dérives.

Pour M. Christian Cambon, s'agissant de l'action sur les causes profondes du phénomène, « *le Maroc s'est efforcé de consolider l'encadrement religieux dans les mosquées afin de lutter contre les instrumentalisations politiques, voire criminelles de la religion par des groupes qui en prônent une interprétation totalement dévoyée. Avec les limites que lui impose, bien entendu, le principe de laïcité, la France s'efforce de la même manière de soutenir les efforts des musulmans de France pour mieux lutter contre le radicalisme. Le Maroc peut nous aider dans cette démarche.* »

Selon lui, une « **action sécuritaire** énergique à court terme et moyen terme, des réformes politiques et sociales et un **développement économique** à plus long terme : tels sont les aspects complémentaires qui permettront à nos deux pays, agissant de concert et en parfaite intelligence, d'assurer leur propre sécurité et, plus largement, de contribuer à la stabilité du Maghreb et de l'Afrique. Car il n'y a pas de développement sans sécurité, et pas de sécurité sans développement ».

Mme Bariza Khiari a abordé le thème de la tolérance et du **vivre ensemble**, mis à mal par

la peur instiguée par le terrorisme. « *Le vivre-ensemble est un défi de tous les jours. Il affronte de nombreux obstacles : la peur, l'ignorance, la précarité économique ont toujours favorisé le repli sur soi et la défiance envers les autres. En France comme au Maroc, le dialogue interculturel, autrement dit une meilleure connaissance de celui qui n'est pas comme soi, est la première étape de la construction d'une cité heureuse* ».

« *L'islam dispose dans ses textes scripturaires des outils de sa propre modernité* », a-t-elle ajouté.



M. Christian Cambon, Président du groupe d'amitié France-Maroc du Sénat (au centre), pendant les travaux du Forum

L'intervention de Mme Catherine Morin-Desailly insistait, quant à elle, sur l'importance de l'éducation et du partage des cultures.

Les délégations françaises et marocaines sont convenues de l'importance de :

- rappeler le besoin d'une véritable réconciliation nationale au Mali, sur la base d'un dialogue inclusif ;
- assurer la stabilité et le développement du continent africain, en menant des actions concrètes pour que les populations puissent accéder à des conditions de vie décentes ;
- saisir, pour les entreprises françaises et marocaines, cette opportunité d'un marché francophone en Afrique subsaharienne pour y répondre aux besoins (énergie, eau, assainissement, transports ou sécurité alimentaire, notamment).

## II. Les Parlements face aux enjeux de l'environnement

Dans la perspective de la Conférence sur le climat, dite COP 21, qui se tiendra à Paris en décembre 2015, la France et le Maroc partagent le même objectif en faveur d'un accord universel et contraignant de lutte contre le dérèglement climatique, permettant de

contenir le réchauffement global en-deçà de 2°C, tout en prenant en compte les besoins des pays en développement.

### Le Maroc, un plan ambitieux en termes d'énergies renouvelables :

- le Maroc a pour ambition de fortement développer la part des énergies renouvelables dans sa production d'électricité. Le pays espère produire, d'ici à 2020, 42 % de son énergie grâce à des sources renouvelables ;
- la centrale solaire de Ouarzazate, qui devrait commencer à produire en 2015, fait partie de l'ambitieux Plan solaire lancé en 2009. Cette source d'énergie devrait assurer, d'ici à 2020, 14 % de la demande en électricité du pays.

Pour M. Christian Cambon, Président du groupe interparlementaire d'amitié France-Maroc du Sénat : « *Les deux thématiques de cette journée sont partiellement liées. En effet, les conséquences des changements climatiques sont susceptibles de menacer la sécurité de nombreux pays, y compris les nôtres ... Nous partageons la responsabilité d'aider le continent africain à faire face aux défis de la désertification, de la gestion de l'eau, de l'assainissement, des transports, de la sécurité alimentaire... Grâce à cette coopération, dont les ambitions sont partagées, dont les objectifs sont clairs, nous pourrions organiser ensemble un passage de relais efficient en vue de l'organisation de la COP22, par le Maroc, en 2016* ».



Les délégations dans l'escalier des salons de Boffrand au Sénat

M. Ronan Dantec, membre du Conseil national de la transition écologique (CNTE), a relevé qu'avant la Conférence climat elle-même, la négociation sur les objectifs de développement durable devrait aboutir à New-York en septembre 2015. Il a rappelé que les négociations sur le climat représentent, quant à elles, « *une opportunité pour créer des dynamiques nouvelles et des flux de financements nouveaux pour accélérer le développement. Si nous avons un accord à Paris, c'est que nous aurons montré à quel point la mobilisation sur le climat sert le développement* ».

Selon lui, « pour que les contributions à la COP21 soient crédibles, il ne faut pas qu'elles contiennent uniquement des objectifs quantitatifs des États mais également qu'elles précisent la façon dont ces objectifs doivent être déclinés sur les acteurs qui ont le plus de capacité à agir : entreprises, agriculteurs, forestiers, monde urbain, ... ». A cet égard, le Maroc peut être « une vitrine pour le développement urbain durable ».

Suite à un entretien entre le Président du Sénat et le Président de la Chambre des Conseillers, un nouvel **accord de coopération entre les deux assemblées** a été **signé**, afin de donner un nouvel élan à la relation parlementaire.

Les délégations ont participé à une cérémonie de ravivage de la flamme du soldat inconnu à l'Arc de Triomphe, à Paris.

A aussi été organisée, le 17 avril, une visite du Mémorial de Caen et des plages du débarquement en Normandie. Ont participé à cette étape, au titre du Sénat, M. Jean-Léonce Dupont, Questeur, Président du Conseil Général du Calvados, ainsi que Mme Catherine Morin-Desailly, Sénatrice de la Seine-Maritime et M. Jackie Pierre, Secrétaire du groupe d'amitié.



Les délégations lors du déplacement en Normandie



**M. Gérard LARCHER**  
Président du Sénat



**M. Christian CAMBON**  
Président du groupe d'amitié  
France-Maroc (UMP)  
Vice-Président de la commission  
des Affaires étrangères, de la Défense et  
des Forces armées



**M. Jean-Léonce DUPONT**  
Questeur  
Membre du groupe d'amitié France-Maroc (UDI-UC)



**Mme Catherine MORIN-DESAILLY**  
Présidente de la commission de la culture, de  
l'éducation et de la communication  
Secrétaire du groupe d'amitié  
France-Maroc (UDI-UC)



**M. Jackie PIERRE**  
Secrétaire du Sénat  
Secrétaire du groupe d'amitié  
France-Maroc (UMP)



**Mme Bariza KHIARI**  
Vice-présidente du groupe d'amitié  
France-Maroc (SOC)



**Mme Christiane KAMMERMANN**  
Vice-Présidente du groupe d'amitié  
France-Maroc (UMP)



**M. Ronan DANTEC**  
Membre du groupe d'amitié  
France-Maroc (ECOLO)

#### Déclaration finale

[http://www.senat.fr/fileadmin/Fichiers/Images/relations\\_internationales/Evenements/Declaration\\_finale\\_adoptee.pdf](http://www.senat.fr/fileadmin/Fichiers/Images/relations_internationales/Evenements/Declaration_finale_adoptee.pdf)